



**Commission de Programmation et d'Evaluation de la Recherche
Dans le domaine.....**

N° et Intitulé l'Action de Recherche:

.....

Responsable de l'action :.....

Etablissement :.....

Critères		Appréciations et/ou Note
A/ Conformité :	Condition d'acceptabilité	
A.1. Cohérence de l'action de recherche avec les TDR	
B/ Faisabilité :	(25 points)	
B.1. Méthodologie explicite	(10 points)
B.2. Le plan de travail est clairement présenté	(10 points)
B.3. Cohérence du temps alloué (disponibilité des partenaires)	(05 points)
C/ Résultats Attendus	(30 points)	
C.1. Bonne pertinence et formulation des résultats attendus	(10 points)
C.2. Intérêt certain des résultats pour le développement	(20 points)
D/ Equipe	(25 points)	
D.1. L'équipe de recherche est multi – institutionnelle	(05 points)
D.2. L'équipe de recherche est pluri – disciplinaire	(05 points)
D.3 Cohérence entre Profil du chef de l'action et contenu de l'action	(05 points)
D.4. Bonne connaissance de l'état de la science	(10 points)
E/ Moyens Demandés	(20 points)	
E.1 Pertinence des différents postes budgétaires	(10 points)
E.2 Estimation correcte des montants requis	(10 points)
TOTAL		

Suggestions et avis de la commission

.....
.....

Avis de la Direction de la planification, du suivi et de l'évaluation des programmes de recherche

.....
.....

Le président de l'IRESA

.....
.....